

Département de L'Allier  
Arrondissement de Montluçon  
Mairie  
03390 CHAPPES  
04 70 07 40 83  
mairie-chappes@wanadoo.fr



## Compte rendu de la séance du 21 mars 2024

### Nombre de conseillers :

En exercice : 10  
Présents : 8  
Votants : 9

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAPPES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence du Maire, Madame Elisabeth BLANCHET.

Date de la convocation : 15 mars 2024

Présents : Madame Elisabeth BLANCHET ; Messieurs Claude BAYET, Guillaume BLANC, Arnaud BOISSERANC, Alain BOULICAUD, Marc FERRAND, Jérémy SIDERE, Philippe SOMMEILLER.

Pouvoir de Sandra MARCON à Elisabeth BLANCHET

Absent excusé : Hakim BENATALLAH

Monsieur Claude BAYET a été désigné secrétaire de séance

### ORDRE DU JOUR

#### Transcription des pouvoirs

#### Élection du secrétaire de séance

#### Adoption du PV de la séance précédente (CM 05-02-2024) transmis par mail séparé

#### Compte rendu des décisions du Maire

#### Décisions délibératives

- |              |   |
|--------------|---|
| D-2024-3-001 | Travaux – Investissement 2024. Hors travaux de l'église |
| D-2024-3-002 | Demandes de subventions                                 |
| D-2024-3-003 | Examen et vote du Compte de Gestion 2023                |

D-2024-3-004	Vote du Compte Administratif 2023
D-2024-3-005	Affectation des résultats 2023
D-2024-3-006	Taux d'imposition 2024
D-2024-3-007	Vote du Budget Primitif 2024

### **Questions diverses**

Madame le maire ouvre la séance à 19H 00

Monsieur Claude BAYET est désigné secrétaire de séance.

Madame le maire met aux voix le compte rendu de la séance du 5 février 2024, transmis par mail séparé, n'ayant reçu aucune observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**Travaux – Investissement 2024. Hors travaux de l'église**

Madame le maire reprend le tableau préalablement transmis aux conseillers pour la présentation des projets de travaux 2024. Elle indique que le projet Eglise fera partie d'un dossier spécial qui nécessitera une présentation idoine de même que l'élaboration d'un budget d'investissement supplémentaire.

Elle précise que les équilibres Besoins/Ressources sont envisagés sur le plan de financement prévisionnel, mais qu'ils seront également modifiables et modifiés lors des réponses aux sollicitations de subventions.

Les conseillers délibèrent et votent .et adoptent à l'unanimité le plan de travaux 2024 hors église ainsi présenté.

## Travaux Investissement 2024 – Hors travaux de l'église

Vu le code général des collectivités territoriales

Ouï Madame le maire en ses explications sur les projets de travaux d'investissements 2024 validés par le précédent conseil,

Le conseil municipal, en ayant délibéré,

VALIDE à l'unanimité le tableau des investissements 2024 et

AUTORISE Madame le maire à les porter au budget d'investissements 2024, et à

SOLLICITER l'ensemble des subventions, Fond de concours et toute aide auprès des autorités compétentes.,

Délibéré en séance, les jour, mois et an sus dits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire  
**Elisabeth BLANCHET**



D 2024-3-002

## Demandes de subventions

Madame le maire expose et complète le dossier travaux 2024 par les demandes de subventions, lesquelles seront déposées ou ont été déposées ( accord précédent du conseil municipal) auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, du Fond Vert, de l'intercommunalité et de toutes sources de financement nécessaires.

Les conseillers délibèrent et votent à l'unanimité la proposition de Madame le maire.

## Demandes de subventions

Vu le code général des collectivités territoriales,

Ouï Madame le maire en ses explications sur les demandes de subventions validées par la délibération D 2024-2-004

Vu les conditions d'accessibilité à la DETR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE Madame le maire à solliciter l'intervention de la DETR dans le cadre du projet d'investissements 2024

AUTORISE Madame le maire à déposer tout dossier de demandes de subventions auprès des autorités compétentes en la matière

Délibéré en séance, le jour, mois et an sus dits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour copie conforme,

Le Maire  
**Elisabeth BLANCHET**



**Examen et vote du Compte de Gestion 2023**

Madame le maire rend compte du compte de gestion établi par Madame la Trésorière , lequel est conforme aux écritures comptables de la commune.

Les conseillers délibèrent et votent à l'unanimité le Compte de Gestion 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
24

Envoyé en préfecture le 22/03/2024  
Reçu en préfecture le 22/03/2024  
Publié le  
N° ID : 003-210300588-20240321-D20243003-DE



Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de mars, à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Élisabeth BLANCHET, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Élisabeth BLANCHET, Claude BAYET, Guillaume BLANC, Arnaud BOISSERANC, Alain BOULICAUD, Marc FERRAND, Jérémy SIDÈRE, Philippe SOMMEILLER

**Procurations :**

procuration de Sandra MARCON à Elisabeth BLANCHET

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

Hakim BENATALLAH

Date de la convocation
15 mars 2024

Date d'affichage
15 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Claude BAYET

22 mars 2024

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

et publication du

22 mars 2024

Madame Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal de CHAPPES que le compte de gestion est établi par Madame LAMOTTE à la clôture de l'exercice.

Madame Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote des membres du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Excédent de Fonctionnement 9 024,93 €,  
Déficit d'Investissement 16 192,61 €,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

✍️ , signé Le Maire :  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à CHAPPES

Le Maire Elisabeth BLANCHET



D 2024-3-004

**Vote du Compte Administratif 2023**

Madame le maire transmet à son adjoint Monsieur Boulicaud Alain l'examen du Compte administratif.  
Madame le maire sort de la salle du conseil municipal.

Les conseillers délibèrent et votent à l'unanimité le compte administratif 2023

Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de mars, à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Élisabeth BLANCHET, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Élisabeth BLANCHET, Claude BAYET, Guillaume BLANC, Amaud BOISSERANC  
Alain BOULICAUD, Marc FERRAND, Jérémy SIDÈRE, Philippe SOMMEILLER

**Procurat ion(s) :**

procurat ion de Sandra MARCON à Elisabeth BLANCHET

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

Hakim BENATALLAH

Date de la convocation
15 mars 2024

Date d'affichage
15 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 22/03/2024. A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Claude BAYET

22 mars 2024

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

et publication du

22 mars 2024

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	<b>69 528,81</b>
	Réalisé :	<b>35 536,75</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>69 528,81</b>
	Réalisé :	<b>19 344,14</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	<b>361 220,85</b>
	Réalisé :	<b>220 645,77</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>361 220,85</b>
	Réalisé :	<b>373 631,06</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	<b>-16 192,61</b>
Fonctionnement :	<b>152 985,29</b>
Résultat global :	<b>136 792,68</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Le Maire :

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CHAPPES

Le Maire Elisabeth BLANCHET



D 2024-3-005

Affectation des résultats 2023

Madame le maire propose d'affecter le résultat, et explique les tenants et aboutissants de cette opération, elle reprend également les explications sur le cumul des excédents antérieurs.

Les conseillers délibèrent et votent l'affectation du résultat à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAPPES - AFFICHAGE DU  
RÉSULTAT  
N° 003

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

AT 2023

ID : 003-210300588-20240321-D20243005-DE



Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 21 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Élisabeth BLANCHET, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Élisabeth BLANCHET, Claude BAYET, Guillaume BLANC, Arnaud BOISSERANC, Alain BOULICAUD, Marc FERRAND, Jérémy SIDÈRE, Philippe SOMMEILLER

**Procuration(s) :**

procuration de Sandra MARCON pour Elisabeth BLANCHET

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

Hakim BENATALLAH

Date de la convocation
15 mars 2024

Date d'affichage
15 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Claude BAYET

22 mars 2024	<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2023</b>
et publication du	Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Elisabeth BLANCHET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 21 mars 2024
22 mars 2024	

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	<b>9 024,93</b>
- un excédent reporté de :	<b>143 960,36</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>152 985,29</b>
- un déficit d'investissement de :	<b>16 192,61</b>
- un déficit des restes à réaliser de :	<b>0,00</b>
Soit un besoin de financement de :	<b>16 192,61</b>

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	<b>152 985,29</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>16 192,61</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>136 792,68</b>
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	<b>16 192,61</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

 **a.** : signé Le Maire :  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à CHAPPES

Le Maire Elisabeth BLANCHET



D 2024-3-006

## Taux d'imposition 2024

Madame le maire présente le bordereau 1259 et explique les dynamiques des bases ce qui conduit à un résultat attendu sur la fiscalité communale. Elle propose de ne pas augmenter les taux .

Les conseillers délibèrent et votent à l'unanimité les taux inchangés de l'imposition 2024.

## TAUX D'IMPOSITION 2024

Madame le Maire, après avis de la commission des finances, propose de ne pas modifier les taux d'imposition actuellement en vigueur et propose de reconduire les taux comme suit :

Taxe foncière (bâti) taux voté à 33,89

Taxe foncière (non bâti) taux voté à 27,74

Taxe d'habitation (TH) taux voté à 20,75

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité

**Taxe foncière (bâti) à 33,89**

**Taxe foncière (non bâti) à 27,74**

**Taxe d'habitation (TH) à 20,75**

Délibéré en séance, les jour, mois et an sus dits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour copie conforme,

  
**Le Maire**  
**Elisabeth BLANCHET**

D 2024-3-007

**Vote du Budget Primitif 2024**

Madame le maire propose d'examiner le budget primitif. Elle explique que les dotations sont estimées n'ayant pas encore été destinataire des montants fixés par le ministère. Cependant, la prudence budgétaire consiste à majorer les dépenses et à minorer les recettes afin de limiter les éventuelles déperditions de ressources. Elle donne lecture chapitre par chapitre puis article par article ce qui permet une meilleure compréhension.

Les deux sections du budget sont explorées : Fonctionnement et Investissements. Aucune observation n'étant formulée,

Les conseillers délibèrent et votent le budget primitif 2024 à l'unanimité.

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAPPES - BUDGET PRIMITIF

Envoyé en préfecture le 22/03/2024  
Reçu en préfecture le 22/03/2024  
Publié le  
ID : 003-210300588-20240321-D20243007-DE

N°3-07

Séance du 21 mars 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Élisabeth BLANCHET, Claude BAYET, Guillaume BLANC, Arnaud BOISSERANC, Alain BOULICAUD, Marc FERRAND, Jérémy SIDÈRE, Philippe SOMMEILLER

**Procurations :**

procuration de Sandra MARCON à Élisabeth BLANCHET

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

Hakim BENATALLAH

Date de la convocation
15 mars 2024

Date d'affichage
15 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Claude BAYET

22 mars 2024	<b>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024</b>
et publication du	Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Elisabeth BLANCHET, Maire de Chappes,
22 mars 2024	vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 88 590,21

Recettes : 88 590,21

**Fonctionnement**

Dépenses : 351 936,68

Recettes : 351 936,68

<b>Pour rappel, total budget :</b>	
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	88 590,21 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	88 590,21 (dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	351 936,68 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	351 936,68 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Maire Elisabeth BLANCHET

: signé Le Maire €  
Pour extrait certifié conforme  
Fait à CHAPPES

## Questions diverses

Madame le maire expose que les subventions aux associations seront présentées en cours d'année budgétaire, bien que pressenties au budget primitif 2024, la refonte sera nécessaire pour répondre aux obligations légales.

La question du transport à la demande est évoquée, le sujet a été porté à la connaissance de l'intercommunalité qui a répercuté auprès de la région.

Travaux de l'église : le conseil sera réuni pour le calendrier prévisionnel.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant abordée, la séance est levée à 20 h 30 .

**Le secrétaire de séance**

**Claude BAYET**

**Madame le Maire**

**Elisabeth BLANCHET**

## RÉCAPITULATIF

N°	Objet	Pages
D2024-3-001	Travaux – Investissement 2024. Hors travaux de l'église	3-4
D 2024-3-002	Demandes de subventions	5-6
D 2024-3-003	Examen et vote du Compte de Gestion 2023	7-9
D 2024-3-004	Vote du Compte Administratif 2023	10-12
D2024-3-005	Affectation des résultats 2023	13-15
D2024-3-006	Taux d'imposition 2024	16-17
D2024-3-007		18-20

## ÉMARGEMENT

<u>NOMS</u>	<u>FONCTIONS</u>	<u>Si Absent COCHER</u>	<u>SIGNATURES</u>
Elisabeth BLANCHET	Maire		
Alain BOULICAUD	1 <sup>er</sup> Adjoint		
Jérémy SIDERE	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
Guillaume BLANC	1 <sup>er</sup> Conseiller		
Sandra MARCON	2 <sup>ème</sup> Conseillère		
Arnaud BOISSERANC	3 <sup>ème</sup> Conseiller		
Claude BAYET	4 <sup>ème</sup> Conseiller		
Marc FERRAND	5 <sup>ème</sup> Conseiller		
Philippe SOMMEILLER	6 <sup>ème</sup> Conseiller		
Hakim BENATALLAH	7 <sup>ème</sup> Conseiller	<u>X</u>	